



LIGNE À 120 KV DU GRAND-BRÛLÉ-DÉRIVATION
SAINT-SAUVEUR

ÉTUDE PAYSAGE

Janvier 2016

121-16674-00

**Ligne à 120 kV
du Grand-Brûlé–Dérivation Saint-Sauveur**

Étude paysage

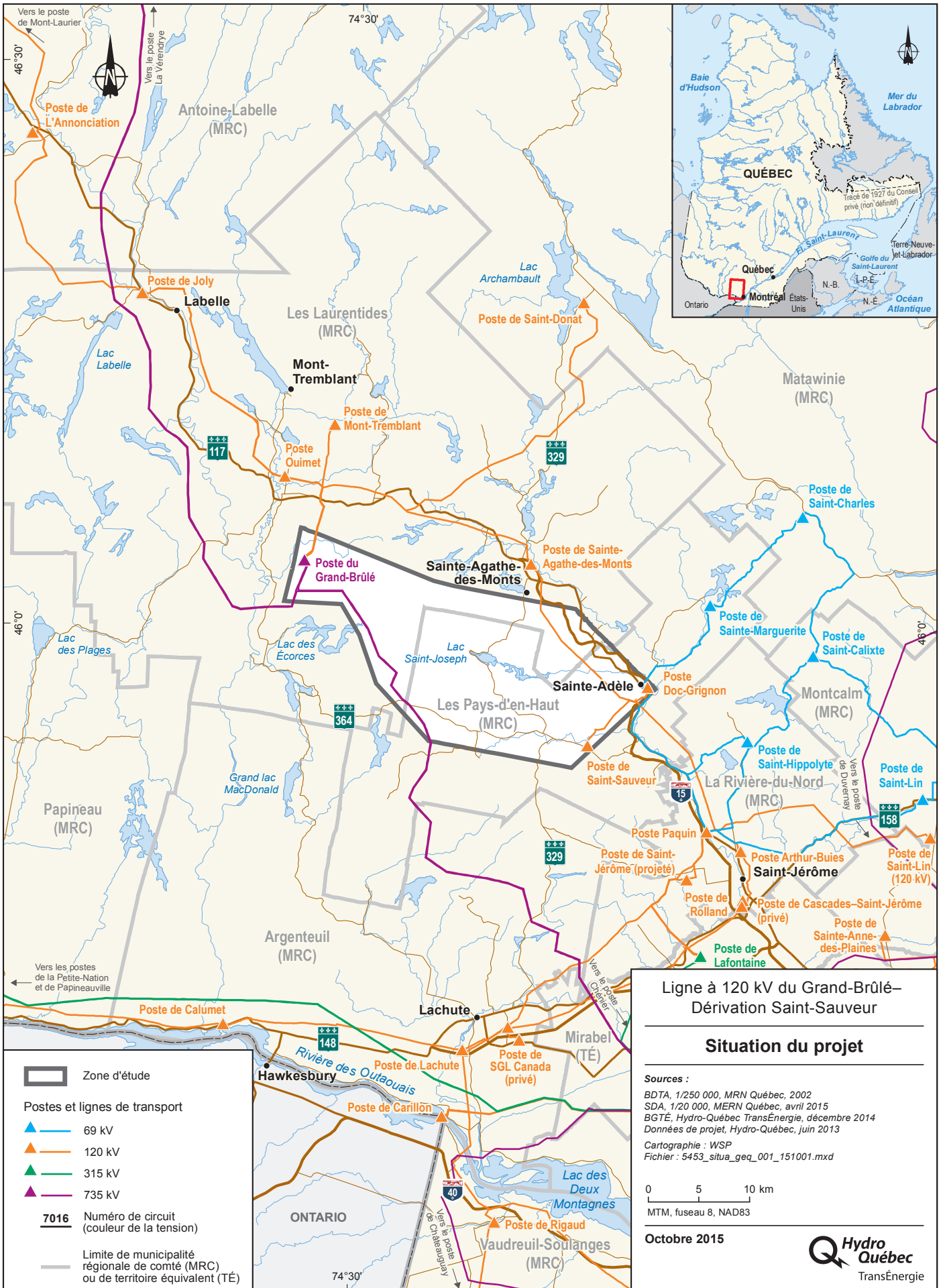
Sommaire

Pour répondre à la croissance de la demande en électricité dans la région des Laurentides, Hydro-Québec projette de construire une ligne à 120 kV d'une longueur de 42,5 km dans les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. Cette ligne servira à transférer l'alimentation électrique des postes de Saint-Sauveur et Doc-Grignon, situés respectivement à Saint-Sauveur et à Sainte-Adèle, au poste source du Grand-Brûlé, établi à Mont-Tremblant.

Le présent rapport vise à décrire le paysage de la zone d'étude retenue dans le cadre du projet de ligne à 120 kV du Grand-Brûlé–Dérivation Saint-Sauveur et à donner un aperçu du classement et de l'analyse des résistances associées à ce paysage. Il comprend une brève description de la zone d'étude, la description des unités de paysage qui la composent et une synthèse de l'analyse des résistances du paysage à l'implantation d'une ligne électrique.

Compte tenu de la vocation récréotouristique d'une grande partie de la zone d'étude, le paysage a constitué l'un des principaux enjeux du projet. L'inventaire et l'analyse du paysage ont d'abord permis de délimiter 127 unités de paysage réparties en 8 grands types. Les rares unités de paysage agroforestier (2 unités) se concentrent à l'extrémité ouest de la zone d'étude. Les unités de paysage lacustres (38 unités) sont dispersées sur tout le territoire et généralement surplombées par des unités de paysage de collines (45 unités) ou de buttes (3 unités). Les unités de paysage de vallée (14 unités) englobent généralement des routes, des cours d'eau ou une chaîne de petits lacs et de milieux humides alors que les unités de paysage récréotouristique (6 unités) regroupent les centres de ski et les golfs. Enfin, les unités de paysage urbain (4 unités) et périurbain (15 unités) comprennent les noyaux villageois et leur périphérie ainsi que des secteurs résidentiels situés le long des routes.

L'évaluation de la résistance et le classement des unités de paysage en fonction de leur résistance ont fait ressortir l'importance de la résistance du milieu à l'égard du projet. En effet, près de 65 % du territoire de la zone d'étude constituent des éléments de très forte ou de forte résistance à l'implantation d'ouvrages d'énergie électrique. Les secteurs de moindre résistance se trouvent principalement aux environs du poste du Grand-Brûlé et des lignes à 735 kV existantes qui parcourent la limite sud-ouest de la zone d'étude. Des collines boisées situées de part et d'autre de la limite entre les municipalités de Montcalm et de Saint-Adolphe-d'Howard ainsi qu'à la limite nord de la zone d'étude offrent une résistance moyenne au projet. Enfin, la majeure partie du territoire de Saint-Adolphe-d'Howard et la partie est de la zone d'étude opposent une très forte ou une forte résistance au projet.



Équipe de réalisation

Hydro-Québec Équipement et services partagés

Chargé de projet : Jean Hébert
Conseillères développement SIG : Natasha Messier
Marie-France La Rochelle
Conseiller en SIRS II : Carlos Valladares

WSP Canada Inc.

Directrice de projet : Francine Long
Analyse du paysage et rédaction : Mathieu Brochu
Francine Long
Infographie : Diane Gagné
Line Savoie
Maude Boulanger
Édition : Lucie Bellerive

Table des matières

1	Contexte.....	1
2	Zone d'étude.....	3
3	Description du paysage.....	7
3.1	Paysage régional.....	7
3.2	Unités de paysage.....	8
3.2.1	Paysage agroforestier.....	8
3.2.2	Paysage de collines.....	9
3.2.3	Paysage de buttes.....	10
3.2.4	Paysage de vallée.....	11
3.2.5	Paysage lacustre.....	12
3.2.6	Paysage récréotouristique.....	13
3.2.7	Paysage périurbain.....	14
3.2.8	Paysage urbain.....	15
3.3	Éléments particuliers du paysage.....	16
3.3.1	Éléments d'intérêt reconnu.....	16
3.3.2	Points de vue et percées visuelles.....	17
3.3.3	Bassin visuel du secteur touristique de Val-David-Val-Morin.....	17
3.3.4	Sommets dominants protégés.....	17
4	Résistance du paysage.....	19
4.1	Résumé de la méthode.....	19
4.2	Classement des unités de paysage.....	19
4.3	Espaces ou éléments déterminants.....	21
5	Références bibliographiques.....	23

Tableaux

Tableau 1 Classement des résistances du paysage.....	20
--	----

Cartes

Carte 1 Zone d'étude.....	5
---------------------------	---

Annexes

- A Éléments d'intérêt visuel
- B Carte en pochette

1 Contexte

Les besoins en électricité dans les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides ont augmenté de 20 % entre 2004 et 2012 et continuent de progresser. La croissance annuelle de la demande d'électricité y est deux fois plus élevée que la moyenne provinciale. Par ailleurs, plusieurs postes et lignes du réseau régional de transport d'électricité des Laurentides ont atteint leur pleine capacité.

Pour continuer à soutenir le développement économique, résidentiel, commercial et touristique de la région et pour combler les besoins en électricité des 20 prochaines années, Hydro-Québec doit construire une ligne à 120 kV qui reliera le poste du Grand-Brûlé, situé à Mont-Tremblant, à une ligne à 120 kV existante, située entre les postes de Saint-Sauveur et de Sainte-Agathe-des-Monts. Cette nouvelle ligne alimentera les postes de Saint-Sauveur et Doc-Grignon existants et un poste projeté à Chertsey, dans Lanaudière.

Le présent rapport vise à décrire le paysage de la zone d'étude retenue dans le cadre du projet de ligne à 120 kV du Grand-Brûlé–Dérivation Saint-Sauveur et à donner un aperçu du classement et de l'analyse des résistances associées à ce paysage. Il comprend une brève description de la zone d'étude, la description des unités de paysage qui la composent et une synthèse de l'analyse des résistances du paysage à l'implantation d'une ligne électrique.

2 Zone d'étude

D'orientation nord-ouest-sud-est, la zone d'étude retenue pour le projet est comprise dans la région administrative des Laurentides (région 15). Sa délimitation se fonde sur la connaissance du milieu acquise lors de projets antérieurs (Hydro-Québec, 2008 et 2000) de même que sur le souci d'éviter, dans la mesure du possible, certains éléments sensibles du milieu. La zone d'étude devait inclure les postes à relier, soit le poste du Grand-Brûlé (circuits 1358-1360, 1525-1526 et 1356-1357) et les postes Doc-Grignon et de Saint-Sauveur ainsi que la ligne à 120 kV provenant du poste de Sainte-Agathe-des-Monts (circuits 1128-1357) et la ligne de dérivation à 120 kV vers le poste de Saint-Sauveur (circuits 1127-1128).

Les parties nord et ouest de la zone d'étude se trouvent dans la MRC des Laurentides, alors que le reste fait partie de la MRC des Pays-d'en-Haut (voir la carte 1). Elle englobe la quasi-totalité de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et chevauche une partie des villes ou municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré, Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David, Val-Morin, Sainte-Adèle, Morin-Heights et Montcalm ainsi que, dans une moindre mesure, celles de Saint-Sauveur, Mont-Tremblant, Arundel et Barkmere. La zone d'étude couvre une superficie totale d'environ 425 km², dont 76,4 % relève du domaine privé. Si on excepte les noyaux urbains de Saint-Adolphe-d'Howard, de Sainte-Adèle, de Val-Morin et de Morin-Heights, la zone d'étude est principalement formée de forêts, de lacs et de cours d'eau, où la villégiature et les installations de récréotourisme sont très présentes.

Le paysage ondulé du plateau laurentien a été façonné par le passage des glaciers. Le relief de la zone d'étude, dont l'altitude varie de 350 m à 600 m, présente une série de collines et de vallées principalement occupées par des lacs. On y trouve près de 200 plans d'eau reliés entre eux par de petits cours d'eau. Les plus importants en superficie sont les lacs Saint-Joseph (1,5 km²), à la Chaîne (1,1 km²), Sainte-Marie (0,9 km²), Théodore (0,6 km²), Sauvage (0,6 km²), Cornu (0,5 km²), Saint-Denis (0,5 km²) et Morgan (0,5 km²). Les principaux cours d'eau correspondent aux rivières à Simon et aux Mulets, qui se déversent dans la rivière du Nord, située juste à l'est de la zone d'étude.

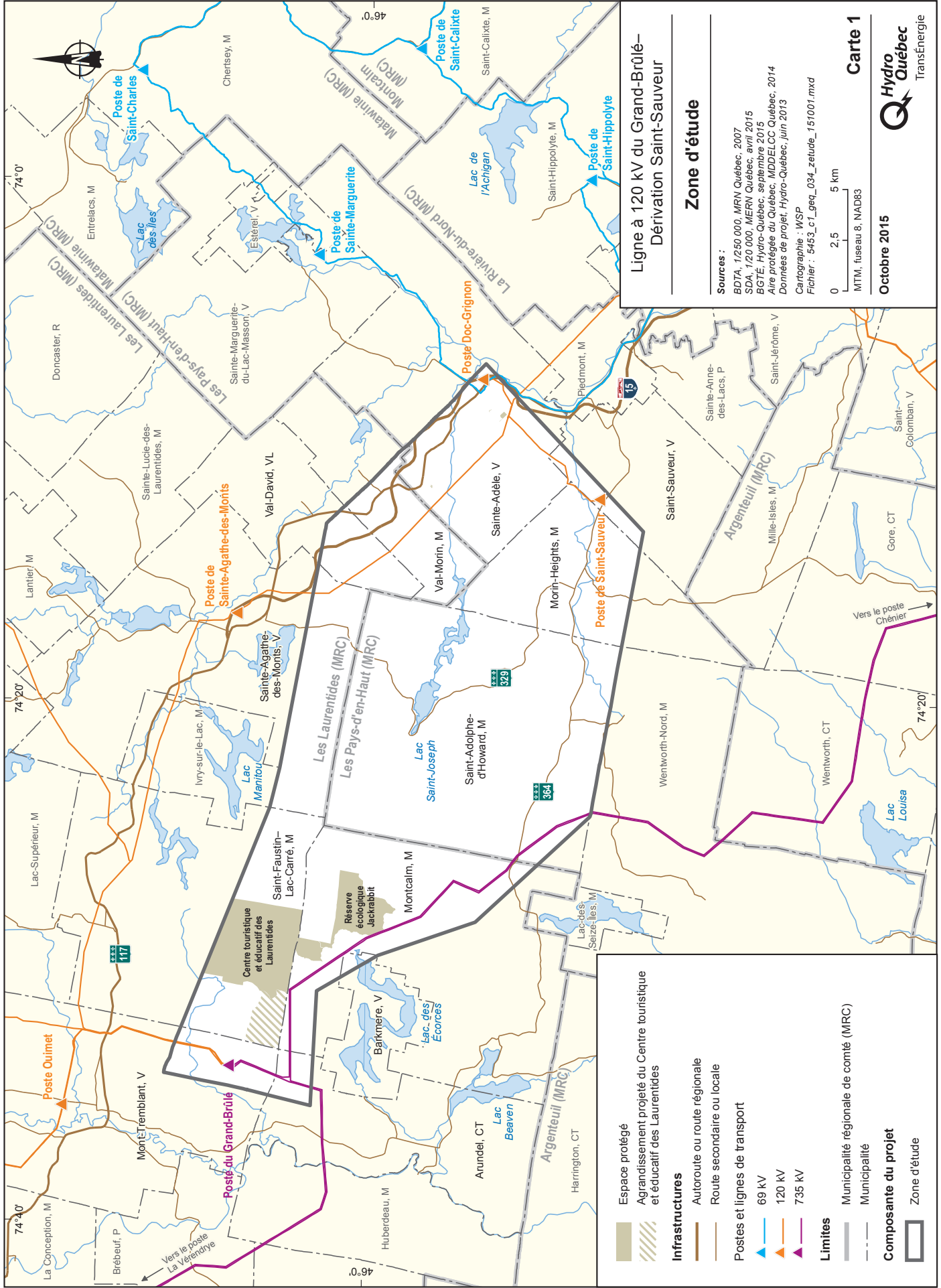
La forêt couvre un peu plus de 75 % de la zone d'étude. Elle se compose principalement de peuplements matures feuillus ou à dominance feuillue, couvrant de grandes superficies. Typiques de la région, l'érable à sucre, le bouleau jaune et le bouleau blanc sont les essences les plus abondantes. Les peuplements résineux ou à dominance résineuse sont dispersés et occupent moins d'espace. Les milieux humides y sont nombreux, mais ils couvrent généralement de faibles superficies et sont étroitement reliés au réseau des lacs et des cours d'eau.

L'extrémité ouest de la zone d'étude comprend surtout des terres du domaine public. Des terres publiques intramunicipales ou des terres publiques sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) sont également présentes dans la partie centrale de la zone d'étude, soit dans les municipalités de Saint-Adolphe-d'Howard et de Morin-Heights. Dans la partie est de la zone d'étude, les terres sont essentiellement de tenure privée.

Depuis quelques années, la région des Laurentides figure parmi les régions à plus forte croissance démographique au Québec. L'attrait pour le cadre de vie naturel, la proximité des grands axes routiers et l'accès rapide vers la région métropolitaine de Montréal constituent quelques-uns des éléments qui expliquent cette augmentation rapide de la population. Entre 2001 et 2011, les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides ont connu des hausses de population de 25 % et de 13,6 %, respectivement. La population de la MRC des Pays-d'en-Haut s'élevait alors à 39 578 habitants et celle de la MRC des Laurentides à 44 805 habitants.

Dans la zone d'étude, des secteurs urbains et périurbains se sont développés autour des anciens noyaux villageois. Les milieux bâtis de plus forte densité se concentrent principalement dans la partie est, à proximité de la route 117 et de l'autoroute 15, ainsi qu'au sud-est, de part et d'autre de la route 364. Ailleurs, les zones résidentielles et de villégiature occupent de plus en plus d'espace, notamment dans la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard.

L'activité économique de la zone d'étude est fortement liée au récréotourisme et à la villégiature. En plus de l'attrait que procurent les paysages, les lacs et les forêts, ce secteur des Laurentides offre une grande diversité de parcs, d'installations et d'équipements voués aux loisirs et au tourisme, notamment le parc du corridor aérobie, qui traverse Saint-Adolphe-d'Howard, Morin-Heights et Saint-Sauveur, le centre éducatif et touristique des Laurentides (Saint-Faustin-Lac-Carré), le centre de plein-air de Saint-Adolphe-d'Howard, la station de sports du Mont Avalanche (Saint-Adolphe-d'Howard), le centre de ski de fond Morin-Heights, le centre de plein air de Sainte-Agathe-des-Monts ainsi que plusieurs centres de ski alpin, des terrains de golf, des bases de plein air ou colonies de vacances, des terrains de camping, des sentiers de motoneige et des sentiers de motoquad.



Ligne à 120 kV du Grand-Brûlé– Dérivation Saint-Sauveur

Zone d'étude

Sources :
 BDTA, 1/250 000, MRN Québec, 2007
 SDA, 1/20 000, MERN Québec, avril 2015
 BGTÉ, Hydro-Québec, septembre 2015
 Aire protégée du Québec, MDDDELCC Québec, 2014
 Données de projet, Hydro-Québec, juin 2013

Cartographie : WSP
 Fichier : 5453_c1_geq_034_zetude_151001.mxd

Carte 1

Hydro Québec
TransÉnergie

Octobre 2015

Vers le poste
Chénier

Vers le poste
La Vérendrye

	Espace protégé
	Agrandissement projeté du Centre touristique et éducatif des Laurentides
	Autoroute ou route régionale
	Route secondaire ou locale
Postes et lignes de transport	
	69 kV
	120 kV
	735 kV
Limites	
	Municipalité régionale de comté (MRC)
	Municipalité
Composante du projet	
	Zone d'étude

3 Description du paysage

La méthode d’inventaire et d’analyse du paysage utilisée dans cette étude s’inspire des principes et des critères énoncés dans la *Méthode d’étude du paysage pour les projets de lignes et de postes de transport et de répartition* d’Hydro-Québec (1992).

Les MRC et les municipalités que chevauche la zone d’étude accordent une attention particulière à la protection des paysages. En 2004, la région des Laurentides se dotait d’une charte des paysages (CRÉ des Laurentides, non daté) et, en 2009, le projet Paysages Laurentides était lancé par la CRÉ des Laurentides (non daté), dans le cadre du programme des laboratoires ruraux du MAMOT. Hydro-Québec a donc analysé le paysage en tenant compte des éléments particuliers du paysage identifiés dans le cadre du projet Paysages Laurentides.

La description et l’analyse du paysage reposent sur des inventaires réalisés entre 2012 et 2014 ainsi que sur les informations issues de divers documents, tels que les schémas d’aménagement des municipalités régionales de comté (MRC), les plans d’urbanisme des municipalités, ainsi que sur les informations fournies par les municipalités et par divers ministères, organismes et intervenants locaux et régionaux. De plus, des visites sur le terrain de même que des survols en hélicoptère ont permis de parfaire la connaissance du territoire tout au long de l’étude.

Par ailleurs, les renseignements pertinents fournis lors des rencontres avec les personnes concernées par le projet ont été intégrés aux résultats, notamment les grands ensembles paysagers (Québec, MDDEFP, non publié) et les éléments particuliers du paysage (CRÉ des Laurentides, 2012). On a aussi apporté des modifications aux éléments d’intérêt du paysage présents sur la carte de l’annexe B tout au long de la démarche, y compris à la suite de la réception, au printemps 2015, du document relatif au paysage réalisé par Genest Experts Conseils (non daté) pour la municipalité de Saint-Adolphe-d’Howard.

3.1 Paysage régional

La zone d’étude est située dans la province naturelle des Laurentides méridionales. Outre les paysages de grandes collines couvertes par la forêt laurentienne et parsemées de nombreux plans d’eau, on y trouve des noyaux habités, de vastes zones de villégiature ainsi que des aires d’activités forestières, commerciales et agricoles. La zone d’étude se trouve au centre-sud de cette grande province naturelle.

La zone d’étude chevauche deux grandes régions naturelles, soit le massif du Mont-Tremblant et la dépression de Mont-Laurier (Québec, MDDEFP, non publié),

séparées par un long escarpement qui suit grossièrement une orientation nord-sud et dont la dénivelée varie de 100 à 200 m.

La majeure partie de la zone d'étude fait partie du massif du Mont-Tremblant, qui présente un relief prononcé et dont l'altitude oscille généralement entre 100 et 450 m. Cette région est caractérisée par des sommets élevés, atteignant parfois 700 m. Son développement socioéconomique a surtout reposé sur les caractéristiques naturelles du paysage.

Réduite à l'extrémité ouest de la zone d'étude, la dépression de Mont-Laurier favorise une occupation agroforestière en raison de l'alternance de vallées et de petits massifs montagneux.

3.2 Unités de paysage

Une unité de paysage est une portion distincte du territoire caractérisée par un regroupement d'éléments visuels similaires. Dans certains secteurs, le relief et l'hydrographie, correspondant notamment au réseau dense de lacs, aux collines boisées et aux vallées, dictent les limites des unités de paysage. Pour d'autres secteurs, c'est l'occupation du sol (agriculture, urbanisation, récréotourisme ou autre) qui constitue le facteur déterminant. La superficie d'une unité de paysage varie selon l'étendue des éléments visuels dominants.

D'une superficie de 425 km², la zone d'étude a été découpée en 127 unités de paysage, regroupées en 8 types (voir la carte *Paysage* à l'annexe B) :

- paysage agroforestier (2 unités) ;
- paysage de collines (45 unités) ;
- paysage de buttes (3 unités) ;
- paysage de vallée (14 unités) ;
- paysage lacustre (38 unités) ;
- paysage récréotouristique (6 unités) ;
- paysage périurbain (15 unités) ;
- paysage urbain (4 unités).

3.2.1 Paysage agroforestier

Les paysages agroforestiers (AF) se distinguent par un relief plat à montueux et par la présence de terres agricoles et d'un milieu bâti généralement dispersé. L'accessibilité visuelle y est généralement moyenne en raison de l'ouverture visuelle créée par les champs agricoles et le relief peu prononcé. Cependant, beaucoup de terres agricoles sont morcelées par un couvert forestier dense qui réduit l'accès au paysage.

Les terres agricoles sont ponctuées de bosquets d'arbres et d'arbustes, de friches et d'arrière-plans boisés. Quelques hameaux, où les regroupements de résidences et de bâtiments agricoles sont plus denses, prennent place le long de la montée Tassé et du chemin Paquette.

La zone d'étude compte seulement deux unités de paysage agroforestier, situées le long de sa limite ouest à l'intérieur de la dépression de Mont-Laurier.

Photo 1 : Paysage agroforestier



3.2.2 Paysage de collines

Les paysages de collines (CO) sont essentiellement caractérisés par la présence de hautes ou de basses collines boisées dont les dénivelées varient entre 100 et 300 m. Les sommets peuvent atteindre plus de 550 m d'altitude. Les pentes y sont généralement moyennes, mais leur déclivité peut parfois dépasser 45 %.

Les paysages de collines peuvent englober quelques plans d'eau ou cours d'eau, mais ceux-ci ne dominent pas la composition paysagère. Les résidences y sont rares et dispersées dans la forêt. L'accessibilité visuelle y est généralement faible en raison du relief accidenté et du couvert forestier. Toutefois, certaines superficies déboisées peuvent offrir des vues ouvertes sur le paysage environnant.

Certains sommets de collines dominent les paysages environnants et peuvent offrir des vues réciproques sur les unités de paysage limitrophes. Dans la partie est de la zone d'étude, certaines unités sont bordées par des routes panoramiques reconnues (routes 117, 364 et 329, et autoroute 15) ou par des zones urbaines d'importance. Au centre, des sommets dominants ceinturent le noyau urbain de Saint-Adolphe-d'Howard et bordent la vallée qui accueille la route 364. Dans la partie ouest, le milieu bâti est presque absent dans ce type de paysage, mais plusieurs sentiers pédestres et belvédères donnent accès à quelques hauts sommets et à des points de vue exceptionnels, notamment au Centre touristique et éducatif des Laurentides. De plus, la plupart des plus hauts sommets de la zone d'étude sont reconnus par certaines municipalités comme des éléments à protéger.

Photo 2 : Paysage de collines



3.2.3 Paysage de buttes

Semblables aux paysages de collines, les paysages de buttes (BU) sont caractérisés par un relief de forme convexe dont la dénivelée varie de 50 à 100 m. Les pentes y sont généralement courtes avec des déclivités inférieures à 30 %. Compte tenu de leur relief moins imposant, ces unités sont souvent dominées par les collines environnantes, plus hautes et plus escarpées.

Quelques plans d'eau ou cours d'eau peuvent occuper les paysages de buttes, mais sans dominer la composition paysagère. L'accessibilité visuelle y est généralement faible en raison du relief accidenté et du couvert forestier.

Les trois unités de paysage de buttes répertoriées dans la zone d'étude présentent une très faible densité de résidences ou d'éléments construits, si on excepte le corridor de lignes de transport existant.

Photo 3 : Paysage de buttes



3.2.4 Paysage de vallée

La vallée est une dépression géographique de forme allongée qui comporte généralement une rivière sinueuse, des milieux humides ou un chapelet de petits lacs. Elle est composée du fond de vallée (relativement plat) et des versants. Une végétation dense, composée de peuplements forestiers mélangés à prédominance de feuillus, occupe la majorité de ces paysages. On y observe généralement une quantité plus élevée d'arbres résineux que dans les paysages de collines et de buttes. Plusieurs vallées comprennent des routes, des zones de villégiature et des secteurs d'habitat dispersé, mais ceux-ci ne dominent pas la composition du paysage. Par ailleurs, les rivières et les petits lacs qui s'y trouvent constituent souvent des attraits visuels.

Les paysages de vallée (VA) présentent parfois des champs visuels profonds, notamment lorsque les versants abrupts forment de longs couloirs rectilignes. La forte

accessibilité visuelle est souvent engendrée par la visibilité des versants et des crêtes des collines de même que par la présence de zones non boisées, associées aux routes, aux cours d'eau, aux lacs ou aux milieux humides.

Photo 4 : Paysage de vallée



3.2.5 Paysage lacustre

Les paysages lacustres (LA) se distinguent par la dominance d'un lac ou par la présence de plusieurs lacs relativement grands. Dans la plupart des cas, les lacs sont encaissés dans des massifs montagneux et entourés de chalets ou de résidences permanentes. L'accessibilité visuelle y est généralement élevée, particulièrement pour les riverains et les usagers des grands lacs, mais les champs visuels sont souvent limités par les pentes boisées des collines et les sommets environnants.

La zone d'étude compte 38 unités de paysage lacustre. Plusieurs d'entre elles, notamment à Saint-Adolphe-d'Howard, sont fréquentées par de nombreux observateurs et offrent des espaces et des champs visuels prisés par la population.

Photo 5 : Paysage lacustre



3.2.6 Paysage récréotouristique

Les paysages récréotouristiques (RE) sont de grands espaces principalement appréciés pour les activités qu'on peut y pratiquer et leurs qualités visuelles. Ils sont souvent considérés comme des points de repère facilement reconnaissables puisqu'ils comportent des traits particuliers qui les distinguent des paysages naturels non anthropisés.

Bien qu'il y ait une multitude de secteurs liés au récréotourisme à l'intérieur de la zone d'étude, les paysages récréotouristiques ont été regroupés dans deux grands types, soit les centres de ski et les terrains de golf.

Les centres de ski présentent une accessibilité visuelle généralement très élevée compte tenu du relief accidenté, de leur dénivelée et de l'absence de couvert forestier sur les pistes. Ces unités sont également marquées par la présence de remontées mécaniques et d'équipement d'entretien. Pendant la saison hivernale, les pistes de ski et les équipements sont visibles de jour comme de soir grâce aux puissants systèmes d'éclairage.

Quant aux terrains de golf, l'accessibilité visuelle y est généralement moyenne compte tenu des faibles dénivelées, des nombreuses zones boisées et des aménagements paysagers.

Photo 6 : Paysage récréotouristique



3.2.7 Paysage périurbain

Les paysages périurbains (PU) sont composés d'habitations situées en périphérie des noyaux urbains ou le long de chemins principaux et secondaires. Les zones habitées en périphérie des noyaux urbains sont généralement dotées d'un couvert forestier clairsemé et séparées de massifs naturels plus denses. Celles qui bordent les chemins forment de longues bandes de bâtiments entrecoupées de grands massifs forestiers. Les paysages périurbains n'incluent pas les zones urbanisées riveraines des lacs, plutôt associées aux paysages lacustres.

En général, l'accessibilité visuelle des paysages périurbains est moyenne en raison du couvert forestier relativement dense sur l'ensemble du territoire. Par contre, elle peut considérablement varier compte tenu de la diversité des paysages liée au relief, à la végétation et au cadre bâti.

Photo 7 : Paysage périurbain



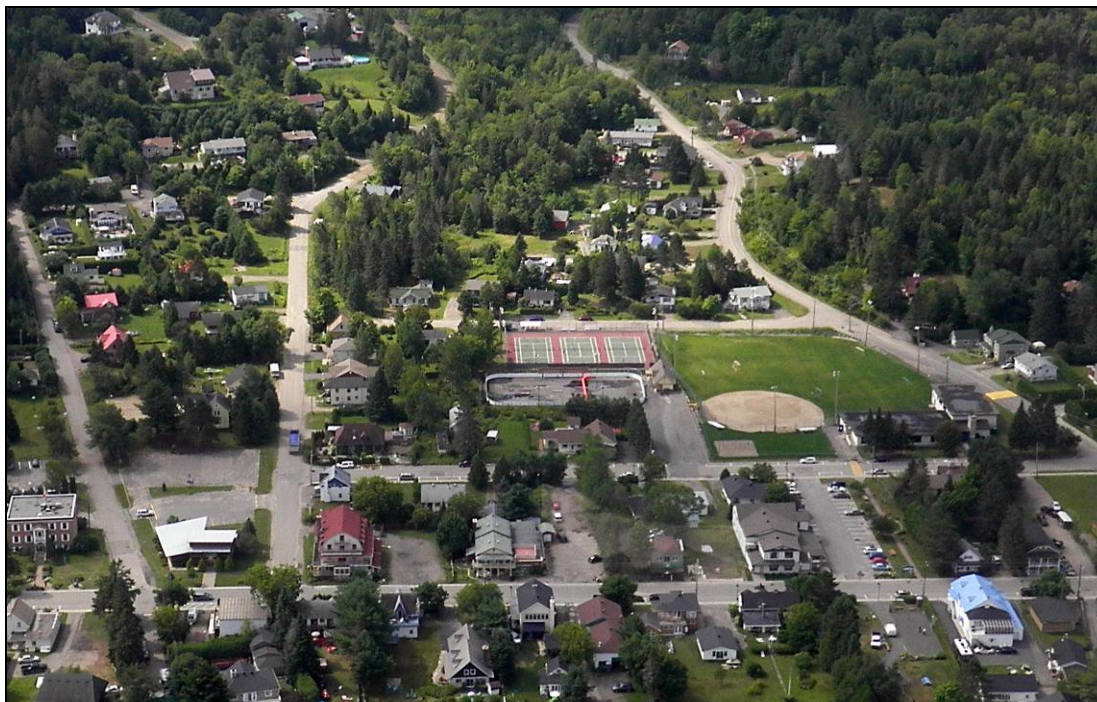
3.2.8 Paysage urbain

Les paysages urbains (UR) sont caractérisés par leur vocation principalement résidentielle et commerciale ainsi que par la présence de nombreuses infrastructures. Ils correspondent aux noyaux urbains des villes et des villages de la zone d'étude. Quatre unités de paysage possèdent ces caractéristiques urbaines, soit les noyaux urbains de Saint-Adolphe-d'Howard, de Sainte-Adèle et de Morin-Heights ainsi qu'un quartier résidentiel de Sainte-Adèle.

L'accessibilité visuelle des paysages urbains est généralement faible en raison du cadre bâti plutôt dense, bien qu'on y dénombre plusieurs champs visuels semi-ouverts qui laissent entrevoir les collines boisées en arrière-plan.

Le gros de la circulation routière emprunte les corridors routiers d'importance, où les bâtiments commerciaux s'avancent en première ligne. Les quartiers résidentiels un peu moins denses se trouvent généralement en arrière-plan.

Photo 8 : Paysage urbain



3.3 Éléments particuliers du paysage

Les trois types d'éléments particuliers du paysage qui sont considérés aux fins de la présente étude sont les éléments d'intérêt reconnus par la population et les gestionnaires du territoire, les points de vue et percées visuelles ainsi que les sommets dominants protégés.

3.3.1 Éléments d'intérêt reconnus

Les éléments d'intérêt reconnus correspondent à des ensembles ou des éléments paysagers dont les particularités sont appréciées par la population et reconnues par les gestionnaires du territoire. La liste des éléments d'intérêt reconnus (CRÉ des Laurentides, 2012) est présentée à l'annexe A. Les éléments d'intérêt reconnus illustrés sur la carte Paysage (voir l'annexe B) proviennent de données numériques transmises par la CRÉ des Laurentides (non daté). Ils ont été regroupés en trois types, soit :

- Éléments et points de repère d'intérêt régional : Espaces relativement vastes où la protection de la qualité du paysage constitue un enjeu régional dans le contexte du présent projet. Ces espaces sont considérés comme des éléments d'intérêt esthétique dans les schémas d'aménagement des MRC touchées ou comme des éléments particuliers du paysage régional par différents intervenants du milieu.

- Éléments et points de repère d'intérêt local : Espaces relativement vastes où la protection de la qualité du paysage constitue un enjeu local dans le contexte du présent projet. Ces espaces sont considérés comme des éléments d'intérêt esthétique dans les schémas d'aménagement des MRC touchées ou comme des éléments particuliers du paysage local par différents intervenants du milieu.
- Lieux d'observation d'intérêt régional : lieux à partir desquels on peut voir des paysages considérés d'intérêt régional.
- Corridors touristiques : routes panoramiques ou corridors routiers d'intérêt reconnus pour la qualité des paysages (autoroute 15 et routes 117, 364 et 329).

3.3.2 Points de vue et percées visuelles

Les points de vue et percées visuelles correspondent aux vues panoramiques accessibles à partir de belvédères, de points d'observation le long d'un sentier récréatif ou de lieux spécialement aménagés pour offrir des vues sur le paysage. Ces éléments jouent un rôle majeur dans la composition des paysages du point de vue tant de la visibilité que de leurs qualités esthétiques uniques dans le milieu considéré. Ces éléments ont été répertoriés à partir des différentes cartes de sentiers récréatifs disponibles en 2014.

3.3.3 Bassin visuel du secteur touristique de Val-David–Val-Morin

Dans son schéma d'aménagement, la MRC des Laurentides délimite un bassin visuel stratégique dans les secteurs de Val-David et de Val-Morin. Ce secteur s'étend à la limite nord-est de la zone d'étude, à l'est de la ligne à 120 kV qui relie les postes de Sainte-Agathe-des-Monts et de Saint-Sauveur.

3.3.4 Sommets dominants protégés

Plusieurs des municipalités de la zone d'étude ont adopté un règlement sur la protection des sommets. Ces règlements visent à encadrer les projets de lotissement et les constructions pour en assurer l'intégration harmonieuse dans les secteurs plus exposés et visibles des principales voies de circulation, dans un effort de protection des paysages (Saint-Adolphe-d'Howard, 2009a).

4 Résistance du paysage

4.1 Résumé de la méthode

Le classement des éléments du paysage repose sur la *Méthode d'évaluation environnementale – Lignes et postes* (Hydro-Québec, 1990). Il consiste à regrouper les unités de paysage inventoriées selon leur degré de résistance au regard de la réalisation du projet. La résistance prend en compte l'impact appréhendé sur l'unité de paysage et la valeur accordée. L'impact appréhendé intègre les notions de capacité d'absorption et de capacité d'insertion du paysage. Quant à la valeur accordée, elle est définie en fonction de deux paramètres, soit la valeur qui lui est attribuée en fonction de la qualité intrinsèque du paysage et la valeur que lui confère la vocation du milieu.

La résistance d'une unité de paysage peut être une contrainte légale, très forte, forte moyenne, faible ou très faible.

La résistance des unités de paysage comprises dans la zone d'étude a fait l'objet d'une première évaluation, en 2012. À la suite des rencontres avec les populations et les intervenants concernés ainsi qu'à la demande de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, la résistance des unités de paysage a été ré-évaluée tout au long de la démarche, particulièrement en 2013 et en 2014, à la suite des rencontres de consultation, notamment afin d'ajuster la valeur accordée des unités qui comprenaient des sommets dominants.

4.2 Classement des unités de paysage

Les unités de paysage ont été analysées et classées selon le degré de résistance qu'ils opposent au projet.

Le tableau 1 classe les unités de paysage selon leur degré de résistance, du plus élevé au plus faible. Aucune de ces unités ne constitue une contrainte légale au regard de la réalisation du projet, mais, en raison de l'importance accordée au paysage dans ce milieu, les sommets qui font l'objet d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été considérés dans la détermination de la résistance. Dans l'ensemble de la zone d'étude, les unités de paysage de résistance environnementale très forte ou forte au passage d'une ligne correspondent à des ensembles paysagers très valorisés qui doivent, dans la mesure du possible, être évités par le tracé de ligne.

Tableau 1 Classement des résistances du paysage

Élément	Résistance
Unité de paysage de vallée : VA-07 Unités de paysage lacustre : LA-1, LA-2, LA-4, LA-7, LA-11 Unités de paysage lacustre : LA-18 à LA-20 Unités de paysage lacustre : LA-22 à LA-24 Unités de paysage lacustre : LA-26, LA-27, LA-33, LA-34 Unités de paysage lacustre : LA-36 à LA-38 Unités de paysage récréotouristique : RE-1 à RE-4, RE-6 Unités de paysage urbain : UR-1 à UR-4	Très forte
Unités de paysage de collines : CO-6, CO-7, CO-9, CO-10, CO-24, CO-25 Unités de paysage de collines : CO-29 à CO-44 Unités de paysage de vallée : VA-4, VA-5 Unités de paysage de vallée : VA-8 à VA-14 Unités de paysage lacustre : LA-10, LA-12 Unités de paysage lacustre : LA-14 à LA-17, LA-25 Unités de paysage lacustre : LA-28 à LA-31, LA-35 Unité de paysage récréotouristique : RE-5 Unités de paysage périurbain : PU-3 à PU-6 et PU-8 à PU-15	Forte
Unités de paysage agroforestier : AF-1, AF-2 Unité de paysage de buttes : BU-1 Unités de paysage de collines : CO-2, CO-3, CO-11, CO-12 Unités de paysage de collines : CO-14 à CO-18, CO-20, CO-22, CO-23 Unités de paysage de collines : CO-26 à CO-28, CO-45 Unités de paysage de vallée : VA-2, VA-6 Unités de paysage lacustre : LA-3, LA-5, LA-6, LA-8, LA-9, LA-13, LA-21, LA-32 Unités de paysage périurbain : PU-1, PU-2, PU-7	Moyenne
Unités de paysage de collines : CO-1, CO-4, CO-5, CO-8, CO-13, CO-19, CO-21 Unités de paysage de buttes : BU-2, BU-3 Unités de paysage de vallée : VA-1 et VA-3	Faible ou très faible

4.3 Espaces ou éléments déterminants

Le paysage est reconnu comme une ressource essentielle au développement économique de la région. Compte tenu des qualités intrinsèques des paysages de la zone d'étude et de la valeur qui leur est accordée, la majeure partie des unités de paysage (près de 65 % du territoire) constituent des éléments de très forte ou de forte résistance à l'implantation d'ouvrages d'énergie électrique.

Aux limites ouest et sud-ouest de la zone d'étude, la présence du poste du Grand-Brûlé et de l'emprise de lignes existantes de même que la rareté des observateurs permanents confèrent à cette partie de la zone d'étude un caractère relativement compatible avec la mise en place d'une ligne de transport.

Dans Saint-Faustin-Lac-Carré et Sainte-Agathe-des-Monts, les unités de paysage incluses dans le Centre touristique et éducatif (CTEL) des Laurentides et celles comprenant les lacs Azur, Carré, Pauvre et de la Loutre ainsi que le secteur du Petit lac des Sables représentent des zones de très forte ou de forte résistance.

Dans Saint-Adolphe-d'Howard, une grande partie du territoire oppose une très forte ou une forte résistance à l'implantation d'une ligne électrique en raison de la qualité paysagère de son noyau villageois et des zones de villégiature qui la caractérisent. Les secteurs qui opposent une résistance plus faible sont concentrés aux environs de la limite avec la municipalité de Montcalm et en bordure des limites nord et sud-ouest de la municipalité.

Enfin, la partie est de la zone d'étude, dont la qualité du paysage est aussi reconnue, cumule de très fortes et de fortes résistances au passage d'une ligne de transport. Cependant, ce paysage comporte déjà une ligne à 120 kV d'orientation nord-ouest-sud-est.

5 Références bibliographiques

- CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DES LAURENTIDES. 2010. *Portrait des secteurs*. En ligne : [www.cldlaurentides.org/node/15/#planaction] (mai 2012).
- CENTRE TOURISTIQUE ET ÉDUCATIF DES LAURENTIDES. 2011. *Bienvenue au CTEL*. En ligne : [www.ctel.ca/index.php/accueil.html] (janvier 2015).
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DES LAURENTIDES. Non daté. *Projet Paysages des Laurentides*. En ligne : [www.crelaurentides.qc.ca/mandats/projet-paysages-des-laurentides] (janvier 2015).
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DES LAURENTIDES. Non daté. *Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides*. En ligne : [http://www.lespaysdenhaut.com/DATA/DOCUMENT/livret_Charte.pdf] (janvier 2015).
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DES LAURENTIDES. 2012. *Paysages Laurentides*. MRC des Pays-d'en-Haut – Projet pilote – Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé-St-Sauveur. Éléments particuliers du paysage. EPP PDH Tableau général – HQ-v5. Données non publiées obtenues en mars 2013. Saint-Jérôme, CRÉ des Laurentides.
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DES LAURENTIDES. Non daté. *Données numériques de la carte des éléments particuliers du paysage*. Données non publiées obtenues en mars 2013.
- DOMON, G., G. BEAUDET et M. JOLY (avec la participation de J.-P. Ducruc et M.-O. Trépanier). 2000. *Évolution du territoire laurentidien. Caractérisation et gestion des paysages*. Montréal, Isabelle Quentin éditeur. 144 p.
- GENEST EXPERTS CONSEILS. Non daté. Étude paysagère et proposition d'optimisation. *Projet de ligne Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur. Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard*. 7 p.
- HYDRO-QUÉBEC. 2008. *Poste de Mont-Tremblant à 120-25 kV et lignes à 120 kV. Évaluation environnementale*. Montréal, Hydro-Québec.
- HYDRO-QUÉBEC. 2000. *Boucle outaouaise. Ligne à 315 kV Grand-Brûlé-Vignan. Rapport d'avant-projet*. Montréal, Hydro-Québec.
- HYDRO-QUÉBEC. 1992. *Méthode d'étude du paysage pour les projets de lignes et de postes de transport et de répartition*. Préparé en collaboration avec le Groupe Viau et le Groupe-conseil Entraco. Montréal, Hydro-Québec.
- HYDRO-QUÉBEC. 1990. *Méthode d'évaluation environnementale – Lignes et postes*. Montréal, Hydro-Québec. 133 p.
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD. 2009a. *PIIA. Sommets et versants de montagne*. Mis à jour en 2010. En ligne : [www.stadolpheedhoward.qc.ca/documents/reglements-info/2009piia_sommets.pdf] (janvier 2015).
- MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD. 2009b. *Règlement du Plan d'urbanisme n° 633*. En ligne : [www.stadolpheedhoward.qc.ca/documents/reglements/planurbanisme633.pdf] (juin 2014).
- MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN. 2012. *Publications. Carte de Val-Morin*. En ligne : [www.val-morin.ca/publications] (mai 2012).

- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DES LAURENTIDES. 2014a. *Guide pour une villégiature environnementale et durable*. En ligne : [www.mrc-laurentides.qc.ca/wp-content/uploads/Guide_Villégiature.pdf] (décembre 2014).
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DES LAURENTIDES. 2000. *Schéma d'aménagement révisé. Service de la planification du territoire*. Saint-Faustin-Lac-Carré, MRC des Laurentides. 399 p.
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DES PAYS-D'EN-HAUT. Non daté. *Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides*. En ligne : [www.lespaysdenhaut.com/DATA/DOCUMENT/Charte_MRCPDH.pdf] (janvier 2015).
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DES PAYS-D'EN-HAUT. 2005. *Schéma d'aménagement et de développement Règlement n° 158-2005*. Sainte-Adèle, MRC des Pays-d'en-Haut. 251 p.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF). 2006a. *Portrait territorial – Laurentides*. Québec, Gouvernement du Québec. 91 p.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MDDEFP). Non publié. Cadre écologique de référence - Niveau 5. Liste et données numériques transmises par la direction du Patrimoine écologique et des Parcs dans le cadre de ce projet.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MDDEFP). Non publié. Cadre écologique de référence- Niveau 5. Liste et données numériques transmises par la direction du Patrimoine écologique et des Parcs dans le cadre de ce projet.
- ROBITAILLE, A., et J.-P. SAUCIER. 1998. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, ministère des Ressources naturelles du Québec. 212 p.

A Éléments d'intérêt visuel

- A.1 MRC des Pays-d'en-Haut-Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé-Saint-Sauveur - Éléments particuliers du paysage
- A.2 MRC des Laurentides - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé-Saint-Sauveur - Éléments particuliers du paysage

PAYSAGES LAURENTIDES

MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail			
No	Nom	MRC / Municipalités	Type de lieu	Échelle	Type d'intérêt							Sources					
					Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social	Récréatif		Functionnel		Économique		
1	Parc linéaire "Le P'tit Train du Nord" (et gares anciennes et autres infrastructures ferroviaires) Ville de Sainte-Adèle Mun. Piedmont	MRC Antoine-Labelle MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord MRC Mirabel MRC Thérèse-De Blainville	P/SB	SR	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Québec • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.3, 8.1, 8.5.1 • Tourisme Laurentides (ATL) • Municipalités concernées: Ville de Sainte-Adèle, mun. Piedmont • Écrivain Serge Laurin 	randonnée pédestre, vélo, ski de randonnée, raquette
2	Noyau villageois de Saint-Sauveur	Ville de Saint-Sauveur	EB	SR	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux patrimoniaux du Canada (RCLP): Site du patrimoine • MCCCFC (RPCQ) Site du Patrimoine (municipal) • Inventaire des lieux de culte du Qc et RPCQ: ensemble institutionnel religieux • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.3; • Caractérisation du cadre bâti, p. 43-50 	RCLP - Répertoire canadien des lieux patrimoniaux RPCQ - Répertoire du patrimoine culturel du Québec	
3	Mont Saint-Sauveur	Ville de Saint-Sauveur	FNI	SR	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: SADR, ch. 8.4 	ski alpin	
4	Autoroute des Laurentides	MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord MRC Mirabel MRC Thérèse-De Blainville	P	SR	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur la publicité le long des routes (LRQ, c P-44) • MTQ - décret sur les sites et territoires où la publicité est interdite (D. 1135-91 du 14 août 1991) • MRC PDH: SADR 		

PAYSAGES LAURENTIDES

MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation	Caractérisation générale										Notes de travail								
No	Nom	MRC / Municipalités	Typologie d'élément			Type de lieu	Échelle	Type d'intérêt							Sources						
			Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation			Champ visuel	Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social			Récréatif	Fonctionnel	Économique		
5	Route 117	MRC Antoine-Labelle MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord MRC Mirabel MRC Thérèse-De Blainville		X	X		P	R	X		X							X	X	<ul style="list-style-type: none"> MRC PDH: SADR, ch. 6.2.3, 7 Municipalités traversées: Ville de Sainte-Adèle, mun. Piedmont 	
6	Massif des falaises	MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord	X	X	X		FNE	R	X	X	X			X						<ul style="list-style-type: none"> MRC PDH: Politique culturelle, ch. 3.2.3.2 Comité régional pour la protection de falaises Prévost, Piedmont, St-Hippolyte Mun. Piedmont, Ville de Prévost, mun. Saint-Hippolyte 	randomnée pédestre, vélo, ski de randomnée, raquette
7	Rivière du Nord	MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord MRC Mirabel MRC Argenteuil	X	X			FN	R	X	X				X						<ul style="list-style-type: none"> MRC PDH: Politique culturelle, ch. 3.2.3.3 Municipalités traversées: Ville de Sainte-Adèle, mun. Piedmont 	
8	Mont Avila	Mun. Piedmont	X	X			FNI	R	X				X							<ul style="list-style-type: none"> Tourisme Laurentides (ATL) MRC PDH: SADR, ch. 8.4 	
9	Mont Gabriel	Ville de Sainte-Adèle	X	X	X		FNI	R	X	X			X							<ul style="list-style-type: none"> Tourisme Laurentides (ATL) MRC PDH: SADR, ch. 8.4 	

PAYSAGES LAURENTIDES
MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail				
No	Nom	MRC / Municipalités	Type de lieu	Échelle	Typologie d'élément			Type d'intérêt							Sources			
					Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation	Champ visuel	Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social			Récréatif	Fonctionnel
10	Parc du Corridor aérobie	MRC Pays-d'en-Haut MRC Laurentides	P	SL	X	X	X		X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Québec • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH; SADR, ch. 1, 2.2, 3.1, 6.2.3, 8.1 • Municipalités concernées: Mun. Lac-des-Seize-Îles, Wenworth-Nord, Morin-Height 	
11	Village de compagnie de La Rolland	Ville de Sainte-Adèle	EB	SL	X				X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> • MCCCQ (RPCQ): église • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: Politique culturelle, ch. 3.2.3.1; Caractérisation du cadre bâti, p. 22 	
12	Viaduc de la route 117 au-dessus de L'A-15	Ville de Sainte-Adèle	SB	SL	X	X			X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.3 	
13	Mont Olympia	Mun. Piedmont	FNI	SL	X	X			X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: SADR, ch. 8.4 	
14	Mont Ski Morin-Heights	Mun. Morin-Heights	FNI	SL	X	X			X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: SADR, ch. 8.4 	
15	Lac Rond	Ville de Sainte-Adèle	FNI	SL	X	X			X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.4 Baissière du Lac Rond, terrain protégé par la société de protection foncière de Ste-Adèle 	
16	Lac des Seize-îles	Mun. Lac-des-Seize-îles	FNI	SL	X	X			X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: Caractérisation du cadre bâti, p. 67, 68 	

PAYSAGES LAURENTIDES

MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail	
No	Nom	MRC / Municipalités	Type de lieu	Échelle	Type d'intérêt							Sources			
					Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social	Récréatif			Fonctionnel	Économique
		Typologie d'élément													
				Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation	Champ visuel								
17	Lac Saint-Joseph	Mun. Saint-Adolphe-d'Howard	FNI	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: Caractérisation du cadre bâti, p. 77-81 	
18	Lac Chevreuil	Mun. Saint-Adolphe-d'Howard	FNI	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) 	
19	Chutes Glen-Wexford	Ville de Sainte-Adèle	FN	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.3; Politique culturelle, ch. 3.2.3.2 	
20	Secteur du Chanteclerc	Ville de Sainte-Adèle	ANI	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: SADR, ch. 8.4; Caractérisation du cadre bâti, p. 25 	
21	Autres lacs (superficie moyenne ou petite) ex. moyen: Lac Morgan ex. petit: Lac Chevreuil	MRC des Pays-d'en-Haut	FNI	L	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) 	
22	Agglomération de Sainte-Adèle	Ville de Sainte-Adèle	EB	L	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.3; Caractérisation du cadre bâti, p. 20, 21 	
23	Rue Principale de Piedmont et chemin de la Rivière	Mun. Piedmont	EB	L	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • MCCCQ (RPCQ) Citation-Monument historique (Municipal) • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.1; Caractérisation du cadre bâti, p. 29-35 	
24	Noyau villageois de Morin-Heights	Mun. Morin-Heights	EB	L	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • MCCCQ (RPCQ) inventorié ens. inst. de Hillside • Inventaire des lieux de culte du Québec • MRC PDH: Caractérisation du cadre bâti, p. 54-55, 57 	

PAYSAGES LAURENTIDES

MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail			
No	Nom	MRC / Municipalités	Type de lieu	Échelle	Type d'intérêt							Sources					
					Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social	Récréatif			Functionnel	Economique		
		Typologie d'élément															
				Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation	Champ visuel										
25	Nouveau villageois de Saint-Adolphe d'Howard	Mun. Saint-Adolphe-d'Howard	EB	L	X	X	X		X	X	X						<ul style="list-style-type: none"> • MCCC (RPCQ): inventorié ens. inst. de Saint-Adolphe • Inventaire des lieux de culte du Québec • MRC PDH : SADR, ch. 6.2.1; Caractérisation du cadre bâti, p. 77, 78
26	Village du lac Echo	Mun. Morin-Heights	EB	L	X				X								<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.3; Caractérisation du cadre bâti, p. 56
27	Secteur du Sainte-Adèle Lodge	Ville de Sainte-Adèle	EB	L	X				X								<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: Caractérisation du cadre bâti, p. 25
28	Mont Habitant	Ville de Saint-Sauveur	FNI	L	X	X	X		X	X	X						<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC PDH: SADR, ch. 8.4
29	Mont Avalanche	Mun. Saint-Adolphe-d'Howard	FNI	L	X	X	X		X	X	X						<ul style="list-style-type: none"> • MRC, SADR, p. 168, carte no. 30
30	Ancien village de Christeville	Mun. Morin-Heights	EB	L	X				X								<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.4; Caractérisation du cadre bâti, p. 59
31	Ancien village de Monfort	Mun. Wentworth-Nord	EB	L	X				X								<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH: SADR, ch. 6.2.1; Caractérisation du cadre bâti, p. 69, 72, 75
32	Mont Radar Ancien poste militaire de radar NORAD	Mun. Saint-Adolphe-d'Howard	FNI	L	X	X											<ul style="list-style-type: none"> • MRC PDH

PAYSAGES LAURENTIDES
MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

MRC des Pays-d'en-Haut - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Identification		Localisation		Caractérisation générale											Notes de travail	
No	Nom	MRC / Municipalités	Type de lieu	Échelle	Type d'intérêt							Sources	Notes de travail			
					Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social	Récréatif			Fonctionnel	Économique	
		Typologie d'élément														
				Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation	Champ visuel									
33	Pourtour du Lac Saint-François Xavier	Mun. Wentworth-Nord	EB	L	X	X			X	X	X	X	X			• MRC PDH: Caractérisation du cadre bâti, p.70, 72, 73, 75
34	Pourtour du lac des Seize Îles	Mun. Lac-des-Seize-Îles	EB	L	X				X							• MRC PDH: Caractérisation du cadre bâti, p. 67, 68
35	Ensemble des tracés des pistes de ski nordique	Mun. Piedmont Mun. Morin-Heights	P	L	X	X										• MRC PDH: SADR, ch. 6.2.1
36	Ensemble des églises et autres lieux de cultes de la MRC	Ville de Saint-Sauveur Mun. Morin-Heights Mun. Saint-Adolphe-d'Howard	SB	L	X	X				X	X					• MCCCF (RPCQ): inventorié • Inventaire des lieux de cultes du Québec • MRC PDH: Caractérisation du cadre bâti, p. 22, 26, 45, 57, 79
37	Croix lumineuse du Sommet Bleu	Ville de Sainte-Adèle	SB	L	X	X										• MRC PDH, Politique culturelle ch. 3.2.3.2

PAYSAGES LAURENTIDES

MRC des Laurentides - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail				
No	Nom	MRC/ Municipalités		Typologie d'élément			Type de lieu	Echelle	Type d'intérêt									
				Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation			Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social	Récréatif	Fonctionnel	Économique	
1	Parc linéaire "Le P'tit Train du Nord" et gares anciennes et reconstruites Ville de Sainte-Agathe-des-Monts Mun. Val-David, Val-Morin	MRC Antoine-Labelle MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord MRC Mirabel MRC Thérèse-De Blainville		X	X		P/SB	SR	X	X	X		X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> CLMHC: désignation-gare ferroviaire patrimoniale - gare de Sainte-Agathe-des-Monts Lieux patrimoniaux du Canada (RCLP): gare de Sainte-Agathe-des-Monts MCCCF (RPCQ): Citation-Monument historique (anciennes gares de Sainte-Agathe-des-Monts, St-Faustin-Lac-Carré) Tourisme Québec MRC Laurentides: SAR, p. 1-11, 6-1, 2 Tourisme Laurentides (ATL) Municipalités traversées et concernées par le projet de tracé HQ: Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David, Val-Morin, Écrivain Serge Laurin
2	Autoroute des Laurentides	MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord MRC Mirabel MRC Thérèse-De Blainville		X			P	SR		X			X	X			<ul style="list-style-type: none"> Loi sur la publicité le long des routes (LRQ, c P-44) MTQ - décret sur les sites et territoires où la publicité est interdite (D. 1135-91 du 14 août 1991) MRC Laurentides: SAR, p. 5-10, 7-7 	
3	Route 117	MRC Antoine-Labelle MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut MRC Rivière-du-Nord MRC Mirabel MRC Thérèse-De Blainville		X			P	SR/R		X			X	X			<ul style="list-style-type: none"> Échelle variant en fonction de l'importance de l'infrastructure pour la MRC. Lien routier supra-régional au nord de Sainte-Agathe-des-Mont, régional au sud. MRC Laurentides: SAR, p. 5-11, 17, 7-7 Municipalités traversées et concernées par le projet de tracé HQ: Sainte-Agathe-des-Monts; Mun. du village de Val-David, Val-Morin 	

PAYSAGES LAURENTIDES

MRC des Laurentides - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail			
No	Nom	MRC/ Municipalités		Typologie d'élément			Type de lieu	Echelle	Type d'intérêt								
				Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation			Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scenique / esthétique	Religieux	Culturel / social	Récréatif	Fonctionnel	Économique
4	Rivière du Nord	MRC Laurentides	MRC Pays-d'en-Haut	X	X	X	FN	R	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • MIDEP • Tourisme laurentides (ATL) • MRC Laurentides: SAR, p. 1-15, 9-3 • Agence bassin versant de la rivière du nord (Abrimord) • Municipalités traversées et concernées par le projet de tracé HQ: Val-David, Val-Morin
5	Centre-ville de Sainte-Agathe-des-Monts Ancien bureau de poste Église, presbytère et charnier de Sainte-Agathe Villas anciennes en bordure du lac	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts		X	X	X	EB	R	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux patrimoniaux du Canada (RCLP): église, presbytère, ancien bureau de poste, charnier • MCCC (RPCC): Citation - Monument historique (sauf villas) • MRC Laurentides: SAR, p. 4-7, T. 7-A • Ville de Sainte-Agathe-des-Monts • Écrivain Serge Laurin • Comité du patrimoine de Sainte-Agathe
6	Nouveau villageois de Val-David	Mun. du village de Val-David		X	X	X	EB	R	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnu pour son côté culturel et artistique • Activités de plein air non motorisé • Parc régional Val-David-Val-Morin • Parc linéaire du P'tit Train du Nord • Activités pouvant être pratiquées dans le village: canot/kayak, vélo, etc.

PAYSAGES LAURENTIDES
MRC des Laurentides - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail					
No	Nom	MRC/ Municipalités		Typologie d'élément			Type de lieu	Echelle	Type d'intérêt										
				Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation			Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux		Culturel / social	Récréatif	Fonctionnel	Économique	
7	Parc régional de Val-David-Vai-Morin Mont Césaire, Mont Condor Ouest, Mont Condor Est, Mont King, Mont Plante, Mont Saint-Aubin	Mun. du village de Val-David Mun. de Val-Morin		X	X	X	ANE	R	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Québec • MRC Laurentides: SAR p. 1-15, 3-46 • Mun. du village de Val-David, Val-Morin 	ski de fond, raquette, vélo de montagne randonnée pédestre, escalade
8	Centre de plein-air et Camping Ste-Agathe-des-Monts	Ville de Ste-Agathe-des-Monts		X			ANE	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Québec • Tourisme Laurentides (ATL) 	Ski de fond, raquette, camping, baignade, pêche
9	Parc du Corridor aérobieque Ancienne gare d'Arundel Ancien pont ferroviaire	MRC Laurentides MRC Pays-d'en-Haut		X		X	P/SB	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Québec • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC Laurentides: SAR, p. 1-14, 2-2, 2-5, 3-45 6-1,2 • Municipalités concernées par le tracé: Mun. Arundel, Montcalm 	Intègre l'ancien pont ferroviaire et la gare d'Arundel (relocalisée sur la route 364, entre Arundel et Huberdeau)
10	Centre touristique et éducatif des Laurentides (CTEL) Territoire public intramunicipal	Mun. de Saint-Faustin-Lac-Carré		X			ANE	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme Québec • Tourisme Laurentides (ATL) • MRC Laurentides: SAR, p. 3-46, 8-2 • Mun. Saint-Faustin-Lac-Carré 	canot/kayak, pêche, randonnée, camping
11	Réserve écologique Jackrabbit	Mun. Montcalm		X			AN	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • MDDEP : aire protégée • MRC Laurentides SAR p. 3-46, 8-2 • Mun. Montcalm 	
12	Mont Condor	Mun. du village de Val-David		X	X	X	FNE	SL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • MRC Laurentides: SAR, planche 9 • Mun. du village de Val-David 	

PAYSAGES LAURENTIDES
MRC des Laurentides - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail		
No	Nom	MRC/ Municipalités	Type de lieu	Echelle	Type d'intérêt								Sources			
					Typologie d'élément			Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scenique / esthétique	Religieux		Culturel / social	Récréatif	Fonctionnel
Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation	Champ visuel	Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scenique / esthétique						Religieux			
13	Mont King	Mun. Val-Morin	FNE	SL	X	X	X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> MRC Laurentides: SAR, planche 9 Mun. Val-Morin 	
14	Mont Catherine	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	FNE	SL	X	X	X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> MRC Laurentides: SAR, p. 1-15 Club de plein air Ste-Agathe-des-Monts 	
15	Lac des Sables	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	FNI/FNE	SL	X	X	X	X				X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> Tourisme Laurentides (ATL) Association maritime Québec MRC Laurentides: SAR, p. 3-46, 4-7, 7-2 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts Écrivain Serge Laurin 	
16	Lac des Écorces	Mun. Barkmere	FNE	SL	X	X	X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> MRC Laurentides Association maritime Québec 	
17	Lac Manitou	Mun. Ivry-sur-le-Lac	FNE	SL	X	X	X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> MRC Laurentides 	Plage publique réservée aux résidents d'Ivry-sur-le-Lac
18	Chemins Lac-des-Sables et Tour-du-Lac	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	P/SB	SL	X	X	X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> MRC Laurentides: SAR, p. 7-2, planche 9 	Villas anciennes de Ste-Agathe-des-Monts
19	Ancienne propriété des pères Oblats (Stonehaven)	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	SB	SL	X	X	X	X				X	X		<ul style="list-style-type: none"> MRC Laurentides Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (PU) 	

PAYSAGES LAURENTIDES

MRC des Laurentides - Projet pilote - Implantation d'une nouvelle ligne à 120 kV Grand-Brûlé - St-Sauveur
Éléments particuliers du paysage

Version octobre 2012

Identification		Localisation		Caractérisation générale										Notes de travail					
No	Nom	MRC/ Municipalités		Typologie d'élément			Type de lieu	Echelle	Type d'intérêt										
				Lieu d'attrait	Point de repère	Lieu d'observation			Historique	Écologique / naturel	Scientifique	Scénique / esthétique	Religieux	Culturel / social	Récréatif	Fonctionnel	Économique		
20	Lacs de moyennes ou petites superficies de la MRC ex. moyen: Lac Raymond ex. petit: Petit lac des Sables	MRC Laurentides		X	X	X	FNI/FNE	L	X	X	X	X	X	X	X	X	X	MRC Laurentides	
21	Forêt ancienne de la Baie-Silver	Mun. Barkmere		X			AN	L	X	X								MRNF : forêts anciennes MDDEP : aire protégée	
22	Forêt ancienne (secteur Stonehaven)	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts		X		X	ANE	L	X	X	X	X	X	X				MRC Laurentides Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	sentiers de ski de fond présents
23	Mont Césaire	Mun. du village de Val-David		X	X		FNE	L	X	X	X	X	X	X	X	X		Mun. du village de Val-David (PU)	
24	Chemin du lac Manitou	Mun. Ivry-sur-le-Lac				X	P	L										MRC Laurentides: SAR, planche 9	

B Carte en pochette

B Paysage

